

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2025/007

DEPARTEMENT  
YONNE

DE LA COMMUNE DE CHAMPLOST -----

NOMBRE DE MEMBRES		
Nombre de membres en exercice	Nombre de membres présents	Nombre de suffrages exprimés
11	6	9
Date de la convocation		
07 avril 2025		
Date d'affichage		
<b>Objet :</b> Affectation du résultat de l'exercice 2024 – Commune avec intégration résultats budget eau/asst		

Séance du 15 avril 2025

L'an Deux mil vingt cinq  
Et le 15 avril

À 20 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. QUÉRET Jean-Louis Maire, -----

**Présents :** QUÉRET Jean-Louis, Maire, SEILLIÉBERT Christophe, BOCAT-MONNET Christiane, GARAUULT Jean-Claude (Adjoints), PREVOST Yvette, ZIELINSKI Arnaud.

**Absents ayant donné pouvoir :**

CHICON Pierre donne pouvoir à PREVOST Yvette  
COMPERAT Jean-Raymond donne pouvoir à ZIELINSKI Arnaud  
LEMEITER Nathalie donne pouvoir à GARAUULT Jean-Claude

**Absents non excusés :** BÉGLIA Gérard, MAIO Max

**Secrétaire de séance :** BOCAT-MONNET Christiane

Après avoir entendu les Comptes Administratifs de l'exercice 2024, ce jour, du budget de la Commune et de celui de l'eau/assainissement,

**CONSIDERANT** que les écritures sont conformes et **CONSTATANT** les résultats suivants :

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de 2024 de la Commune,

- La section d'investissement présente un déficit de 117 990,36€
- La section d'exploitation présente un excédent de 295 000,04€

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de 2024 de l'Eau et Assainissement,

- La section d'investissement présente un déficit de 18 157,53€
- La section d'exploitation présente un excédent de 545 173,52€

**EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024** **840 173,56 €**

**Affectation obligatoire :**

A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068) 117 990,36 €

**Solde disponible affecté comme suit :**

Affectation complémentaire en réserves (c/1068) 18 157,53 €

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne R/002) **704 025,67 €**

Total affecté au c/1068 : 136 147,89 €

A reporter en ligne 001 du BP 2025 : - 136 147,89 €

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité POUR (9 voix), DECIDE d'affecter le résultat comme suit :**

- **REPRENDRE** – 136 147,89€ en section d'investissement correspondant au c/001
- **REPRENDRE** 704 025,67€ en section d'exploitation correspondant au c/002
- **AFFECTER** 136 147,89€ au c/1068

Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire  
Jean-Louis QUÉRET



Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 24/04/2025

ID : 089-218900769-20250415-2025\_007-DE

